

TITRIVIN AA 5

MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE POUR LABORATOIRES D'ŒNOLOGIE

CERTIFICAT D'ANALYSES

39 rue Michel
Montaigne
BP 115
33294 BLANQUEFORT
CEDEX

Tel. 05 56 35 00 00
Fax 05 56 35 58 59

www.titrivin.com

titrivin@titrivin.com

Matériau

Assemblage de vins et de moûts de différentes origines.

Préparation

Par le service Vigne et Vin de la Chambre d'Agriculture de la Gironde, selon les techniques et procédés usuels en œnologie.

Conditionnement

Mise en ampoules sous vide partiel par un Etablissement de Fabrication de Produits Pharmaceutiques certifié BFP.

Ampoules en verre jaune semi-neutre de capacité nominale 10 ml.

Homogénéité

Contrôle effectué sur 2 ‰ des ampoules prélevées au cours du conditionnement.

Stabilité

Produit stabilisé par les procédés de traitements physiques usuels en œnologie.

Conservation

Conserver les ampoules à l'abri de la lumière entre 5°C et 25 °C.

Valeurs de référence

Les valeurs ont été établies à partir des résultats d'une chaîne d'essais impliquant, une quarantaine de laboratoires d'œnologie accrédités par le COFRAC utilisant les méthodes officielles.

Le calcul des valeurs de référence est effectué suivant la norme NF ISO 5725.

Intervalle de confiance

Il correspond à l'incertitude sur la valeur de référence avec $k = 2$ pour un niveau de confiance de 95%.

Intervalle d'acceptation

Il correspond à la variation maximum qu'un laboratoire peut se fixer autour de la valeur attribuée au TITRIVIN lors d'une analyse.

Utilisation

- ✓ Etalonnage des appareils de mesures
- ✓ Contrôle qualité des mesures
- ✓ Estimation des incertitudes

Ampoules à usage unique pour utilisation immédiate après ouverture.

Lot A 03061211 5

| Paramètres | VALEUR DE REFERENCE | INTERVALLE DE CONFIANCE (K=2) | | INTERVALLE D'ACCEPTATION (K=2) | |
|--|------------------------|----------------------------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| | | Borne inf. | Borne sup. | Borne inf. | Borne sup. |
| Titre alcoométrique vol.(%) | 14,91 | 14,86 | 14,96 | 14,71 | 15,11 |
| Acidité volatile : ⇒ en g d'H ₂ SO ₄ /L ⇒ en milliéquivalent/L | 0,89 18,2 | 0,87 17,8 | 0,91 18,6 | 0,81 16,6 | 0,97 19,8 |
| Acide acétique (g/L) | 1,04 | 0,98 | 1,10 | 0,84 | 1,24 |

Ces valeurs de référence ont été confirmées par la chaîne d'analyses TITRIVIN 2011

Validité prolongée **jusqu'en**

- DEC 2012



GIRAUDON Delphine
Œnologue
Responsable TITRIVIN